



Inscription à un compte d'accès au réseau Wi-Fi OPSGuest de 6 mois

Des formulaires d'inscription sont disponibles en anglais et en français pour les avocats et les clients qui se représentent eux-mêmes, afin de demander l'ouverture d'un compte d'accès au réseau Wi-Fi pour invités de la fonction publique de l'Ontario (réseau « OPSGuest »), valide pour une période de 6 mois. Ce compte permet d'accéder au réseau Wi-Fi OPSGuest dans l'un des 72 palais de justice où ce service est disponible.

Afin de remplir un formulaire en ligne pour demander un accès de 6 mois, veuillez [cliquer ici](#). Les demandes pour obtenir le formulaire dans d'autres formats ou de l'aide pour le remplir peuvent être adressées par courriel à wifi@ontario.ca.

L'activation du compte peut prendre jusqu'à 72 heures ouvrables. Les demandeurs doivent soumettre une nouvelle demande de création d'un compte avant ou après son expiration. Aucune notification n'est envoyée lorsqu'un compte est sur le point d'expirer.

Demande d'accès au réseau Wi-Fi OPSGuest (accès de 8 heures seulement)

Dans certains cas, le service d'accès au réseau Wi-Fi OPSGuest peut également être utilisé avec un compte qui est parrainé pour une durée de 8 heures.

Il est recommandé aux avocats d'utiliser le processus de demande d'ouverture de compte pour une durée de 6 mois afin de faciliter leurs affaires judiciaires. L'option pour un accès d'une durée de 8 heures ne doit être utilisée que si les identifiants pour le compte de 6 mois ne sont pas disponibles avant la date de l'audience. Pour en savoir plus sur l'accès d'une durée de 8 heures, consultez le site <https://ontariocourtforms.on.ca/fr/opsguest-wi-fi-forms/>.

Instructions supplémentaires sur la connexion au service Wi-Fi

Rendez-vous sur <https://ontariocourtforms.on.ca/fr/opsguest-wi-fi-forms/> pour accéder aux formulaires susmentionnés et pour obtenir des instructions sur la manière de se connecter au réseau OPSGuest.

Lorsque vous accédez à votre compte d'accès au réseau OPSGuest dans la salle d'audience, assurez-vous d'être connecté au signal du réseau OPSGuest. Bien qu'il puisse apparaître dans certaines salles d'audience, le signal du réseau Wi-Fi public du gouvernement de l'Ontario (OGPublic) n'est pas sécurisé et n'est donc pas destiné à être utilisé dans les salles d'audience.

Restez à l'affût, car d'autres informations sur le réseau Wi-Fi vous parviendront bientôt!

Vous avez une question? Écrivez à wifi@ontario.ca.